

Concept de formation post-graduée en réadaptation neurologique

Clinique romande de réadaptation

1. La Clinique romande de réadaptation et ses établissements de formation postgraduée – Av. Grand Champsec 90, 1950 Sion, 027/603 30 30, <https://www.crr-suva.ch>

La Clinique romande de réadaptation (CRR) est un établissement qui appartient à la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva).

Elle accueille, soit en hospitalisation soit en ambulatoire, des patients victimes d'un accident ou d'une maladie. Elle s'oriente autour de deux axes principaux, à savoir la réadaptation des personnes souffrant d'atteintes de l'appareil locomoteur et/ou du système nerveux.

La prise en soin et en thérapies est organisée autour de services d'hospitalisation (145 lits), d'un vaste plateau technique thérapeutique, des services de soins et de thérapies ambulatoires et des services intervenant de manière transversale auprès de l'ensemble des patients.

- Service de réadaptation de l'appareil locomoteur
- Service de réadaptation en neurologie avec unité de neuropsychologie
- Service de paraplégie
- Service de psychosomatique
- Service de réadaptation professionnelle.
- Centre d'évaluation et de consultations comprenant un bureau d'expertises.
- Service de médecine du sport (Swiss Olympic Medical Center).
- Service de recherche et contrôle qualité médicale
- Service social et gestion d'assurances
- Soins infirmiers
- Physiothérapie
- Ergothérapie
- Atelier technique pied et chaussure
- Atelier orthopédie technique
- Animation et loisirs

Partenariats et réseaux de formation postgraduée :

La Clinique romande de réadaptation a un lien géographique et fonctionnel avec le Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), avec lequel elle échange diverses consultations spécialisées grâce à des synergies efficaces et de nombreuses conventions de collaboration. Les assistants en formation peuvent assister aux cours de formation postgraduée du service de neurologie du CHVR.

La clinique romande de réadaptation est par ailleurs un acteur principal du RRMPR (réseau romande médecine physique et réadaptation) chargé d'organiser la formation théorique des futurs médecins spécialistes en MPR, sous la direction du PD Dr François Luthi (CRR) et du Pr Charles Benaim (CHUV). De nombreux médecins cadres de la CRR ont une activité complémentaire au CHUV.

En matière de recherche, il existe une collaboration avancée avec les équipes du Centre des Neuroprothèses de l'EPFL dont la Defitch Chair of Clinical Neuroengineering (Pr Hummel) installée au sein de la Clinique et au Campus Biotech à Genève.

Equipe médicale de la Clinique romande de réadaptation

- 1 Directeur médical
- Service de réadaptation de l'appareil locomoteur : 1 Médecin-chef de Service, 1 Médecin adjoint, 2 Médecins associés et 4 Chefs de clinique.
- Service de réadaptation en neurologie : 1 Médecin-chef de Service, 1 Médecin associé, 1 Chef de clinique.
- Service de paraplégie : 1 Médecin-Chef de Service, 1 médecin associé, 1 Chef de clinique.
- Service de Psychosomatique : 1 Médecin-Chef de Service, 1 Médecin associé, 1 Chef de clinique.
- Service de réadaptation professionnelle : 1 Médecin-Chef de Service
- Centre d'évaluation et de consultations : 1 Médecin-Chef de Service, 2 Médecins associés
- Service de Médecine du sport : 1 Médecin-Chef de Service, 2 Médecins associés.

Classification de l'établissement

- Pour le FMH de Médecine Physique et Réadaptation : catégorie réadaptation musculo-squelettique hosp. A (2 ans)
- Pour le FMH de rhumatologie : catégorie B (2 ans)
- Pour le FMH de neurologie : catégorie D1 (1 an) jusqu'au 31.01.2021, autorisation suspendue actuellement dans l'attente d'un recrutement de neurologue.
- Pour le FMH de médecine physique et réadaptation : catégorie réadaptation neurologique (1 an)
- Pour le Board européen de Médecine Physique et Réadaptation : reconnu comme centre de formation

Autres spécifications

La Clinique romande de réadaptation propose 13 postes de médecins assistants, dont 4 pour la réadaptation neurologique.

Concernant spécifiquement l'établissement de formation en MPR réadaptation neurologique formation postgraduée

Chaque année, environ 1400 patients sont admis, dont plus de 400 séjournent dans les services de réadaptation en neurologie et en paraplégie avec une durée de séjour moyenne de 60 jours en paraplégie et 40 jours en réadaptation neurologique.

Le service de réadaptation en neurologie (32 lits) accueille principalement des patients victimes d'une lésion accidentelle ou d'une maladie du système nerveux central et/ou périphérique à différentes phases de leur parcours : phase aiguë, phase intermédiaire, réinsertion socioprofessionnelle, phase chronique. Cette prestation de réadaptation globale (rééducation fonctionnelle-réadaptation-réinsertion socio-familiale et professionnelle) est spécifique aux cliniques Suva et en fait leur originalité. L'évaluation, le suivi et la prise en

charge des troubles cognitifs et comportementaux post TCC ou AVC occupe une place particulièrement importante.

Une unité de neuropsychologie forte composée de 10 neuropsychologues et logopédistes, dépend directement du service de réadaptation en neurologie.

Le service de réadaptation en paraplégie (30 lits) accueille les patients avec une lésion médullaire ou de la queue de cheval d'origine traumatique ou malade, à tous les stades, récents ou anciens. Il a développé aussi un concept de réadaptation globale et des compétences multiples permettant de répondre à l'ensemble des besoins spécifiques de cette population. Le service de paraplégie est pleinement intégré au réseau suisse constitué par les 4 centres suisses des paraplégiques (Centre suisse des paraplégiques de Nottwil, Zentrum für Paraplegie Universitätsklinik Balgrist, REHAB Basel Clinique de réadaptation neurologique et paraplégique, CRR Sion), il est le seul en Suisse romande.

Il a établi un partenariat privilégié avec l'Association Suisse des Paraplégiques ASP.

2. Equipe médicale réadaptation neurologique

Le plan de formation est établi sur la base des exigences du programme suisse de formation post-graduée pour les titres de spécialiste en médecine physique et réadaptation pour sa partie neuroréadaptation et en fonction des exigences du board européen de physical medicine and rehabilitation.

Responsable de l'établissements de formation

- **Dr Jean-Luc Turlan** (Chef de service, titre de spécialiste FMH en médecine physique et réadaptation)

Remplaçant

- **Dr Xavier Jordan** (Chef de service paraplégie, spécialiste FMH en médecine interne)

L'ensemble des médecins cadres des deux services de l'établissement de formation participent au programme de formation post-graduée, soit par l'encadrement de formations pratiques et théoriques (journal-club, ateliers) soit par leur rôle de tuteur attitré d'un assistant (formation à la prise en charge des patients, à l'apprentissage de techniques et à l'animation d'une équipe interdisciplinaire) :

- Dre Eugenia Luca, titre de spécialiste FMH en Médecine Physique et Réadaptation, service de paraplégie
- Dre Veronica Rugolotto, titre de spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation, service de paraplégie
- Dr Andreas Mühl, titre de spécialiste FMH en Neurologie, service de réadaptation en neurologie
- Dre Audrey Wetzel, titre de spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation, service de réadaptation en neurologie

L'équipe médicale sus-citée a développé à travers des diplômes complémentaires les compétences suivantes :

- Diplômes français inter-universitaires (DIU) en neuro-urologie et urodynamique :
Dr Jean-Luc Turlan, Dr Eugenia Luca

- Diplôme français inter-universitaire (DIU) de prise en charge de la douleur : Dr Jean-Luc Turlan
- Toxine botulique : Dr Jean-Luc Turlan, Dre Audrey Wetzel, Dre Eugenia Luca, Dr Andreas Mühl, Dre Veronica Rugolotto
- Certificat allemand DEGUM : ultrasonographie nerf et muscle : Dr Andreas Mühl
- Formation complémentaire en électroencéphalographie (SSNC) : Dr Andreas Mühl
- Formation complémentaire en électroneuromyographie (SSNC) : Dr Andreas Mühl

Nombre de postes de formation

4 postes de formation sont destinés aux médecins assistants en formation, candidats à une des deux spécialités (médecine physique et réadaptation) ou dans une autre discipline médicale en fonction des postulations.

3. Mise au courant lors de l'entrée en fonction

- Chaque nouvel assistant se voit attribuer un tuteur médecin cadre qui va l'accueillir, le soutenir pendant la phase d'introduction et auprès de qui pour la durée de son stage il bénéficiera d'un accompagnement pédagogique théorique et pratique au lit du patient.
- Un programme de formation d'accueil, notamment pour les urgences et les examens cliniques en neurologie et en paraplégie est délivré les deux premières semaines suivant l'arrivée des nouveaux assistants (8 heures de cours)
- Un programme médical et administratif d'accueil commun à l'ensemble de la CRR est, de la même manière, organisé dès le premier jour d'arrivée des nouveaux assistants pour leur permettre une appropriation plus rapide des outils et de l'organisation de leur travail et de la clinique.
- Un service de piquet (sur place ou à moins de 15 minutes selon les heures) est organisé et les nouveaux assistants sont introduits de manière progressive au tournus. Ils ont en permanence accès 24/24 7/7, lors de leurs piquets au médecin cadre de piquet, joignable par natel (et par bipper en cas de problème de réseau) qui peut lui-même se déplacer si besoin au lit du patient. Par ailleurs, en cas d'ACR, une procédure d'appel directe d'une équipe d'intervention de secours du CHVR Sion permet que celle-ci soit présente sur place en quelques minutes (accès par passerelle entre la CRR et le CHVR).
- Il existe un système de déclaration d'incidents critiques par l'intermédiaire de messages-qualité qui sont gérés par le service qualité et les cadres concernés par l'incident.
- La prescription médicamenteuse se fait par l'intermédiaire du dossier patient électronique et le contrôle de la prescription est d'une part, sécurisé par le logiciel et le processus de prescription mais aussi par les pharmaciens du CHVR Sion qui contrôlent la continuité des traitements lors des transferts des patients, l'absence d'incohérence ou d'interactions médicamenteuses. Les contacts téléphoniques entre assistants, médecin cadres et pharmaciens sont fréquents et des colloques en présentiel sont effectués au minimum une fois par mois.

4. Contenu de la formation postgraduée en réadaptation neurologique

Mandat de formation

Les objectifs de formation correspondent aux diverses données décrites dans les exigences du programme de formation en médecine physique et réadaptation D1.

L'axe principal est l'apprentissage et l'acquisition de l'ensemble des connaissances nécessaires à l'anamnèse, à l'examen clinique ainsi qu'à la prise en charge globale des patients souffrant d'une pathologie neurologique, en tenant compte des facteurs psychosociaux, sur le modèle de la CIF dans une démarche interdisciplinaire. L'acquisition des connaissances des techniques de rééducation, en particulier de leurs indications est également favorisée.

Le tutorat spécifique est assuré par un médecin cadre (chef de service, médecin adjoint ou associé) ou par un chef de clinique. Chaque tuteur supervise directement un seul médecin assistant avec lequel il collabore étroitement sur le principe du parrainage.

Les médecins assistants avancés ont la possibilité d'effectuer des expertises pluridisciplinaires sous la supervision directe de l'un des médecins cadres de la Clinique, en collaboration étroite avec le Centre d'évaluation et de consultations.

L'objectif du programme de formation est axé sur la réussite du Board Européen de Physical Medicine and Rehabilitation et de l'examen final de spécialiste en médecine physique et réadaptation suisse. Pour ce faire, chaque assistant a l'obligation de participer à la formation du réseau romand de médecine physique et réadaptation (RRMPR) dont la gestion et l'élaboration du programme sont supervisés par le Dr Luthi, P.D., chef du service de réadaptation de l'appareil locomoteur de notre établissement, en lien avec le Pr Charles Benaim, responsable de la division de Médecine Physique et Réadaptation du CHUV.

Ce programme comprend environ 18 cours d'une journée complète (théorique et pratique) sur une période de 2 ans (copie en annexe des thèmes étudiés dans le cadre de ce programme conjoint).

Objectifs de formation

Compétences biomédicales et techniques

Neurologie

- Savoir faire une anamnèse et un examen neurologique détaillé. Savoir distinguer une atteinte centrale ou périphérique, localiser une lésion, faire un diagnostic différentiel.
- Apprendre à faire un examen neuropsychologique ou à interpréter les résultats d'un examen neuropsychologique.
- Connaître les notions de base de neurologie ou approfondir ses connaissances de la neurologie et de la rééducation (étiologie, diagnostic différentiel, choix des investigations nécessaires, plan de traitement, évaluation des traitements).

- Reconnaître les complications secondaires et réagir en conséquence (crise d'épilepsie, céphalées inhabituelles, altération de la vigilance, hydrocéphalie, récurrence d'AVC, surdosage médicamenteux ou trouble métabolique).
- Traitement de la douleur et de la spasticité : évaluation clinique, traitements médicamenteux ou de physiothérapie, les approches cognitivo-comportementales, les indications à la mise en place d'une pompe à infusion intrathécale, d'un neuromodulateur ou de programmes d'injection de toxine botulique.
- Apprendre à prescrire et à interpréter les examens complémentaires (imageries, EMG, EEG, potentiels évoqués, doppler, ponction lombaire, posturographie, analyse de la marche).
- Apprentissages techniques : toxine botulique, pompe intrathécale, ponctions lombaires

Paraplégie

- Savoir faire une anamnèse d'un patient avec une atteinte médullaire ou de la queue de cheval, effectuer un examen neurologique selon les critères de l'American Spinal Cord Injury Association (ASIA) et des sphincters, établir le niveau de l'atteinte neurologique, sa localisation, son étendue.
- Savoir établir un diagnostic différentiel, connaître les pathologies spécifiques de la moelle, leurs modes de présentation, leur évolution et leur pronostic.
- Reconnaître et traiter les complications de la phase aiguë de la lésion médullaire et les complications secondaires.
- Traitement de la douleur et de la spasticité : évaluation clinique, traitements médicamenteux ou de physiothérapie, les approches cognitivo-comportementales, les indications à la mise en place d'une pompe à infusion intrathécale, d'un neuromodulateur ou de programmes d'injection de toxine botulique.
- Spasticité : approche clinique, évaluation, traitements et techniques (type de physiothérapie, médicament, toxine botulique, pompe à baclofène, chirurgie).

Compétences biopsychosociales holistiques et interdisciplinaires

Neurologie

- Elaborer un projet thérapeutique à l'admission d'un patient et diriger un colloque multidisciplinaire : évaluations des incapacités, objectifs, moyens à mettre en application, mesures et échelles d'évaluation, contrôle des objectifs et fixation de nouveaux objectifs de rééducation et de réadaptation.
- Reconnaître et savoir prendre en charge des problèmes spécifiques : troubles de la déglutition, troubles digestifs, troubles sphinctériens, troubles du comportement (désinhibition sexuelle, agressivité verbale et physique, dépression, anxiété...), douleurs, spasticité et/ou spasmes, état confusionnel, troubles de la vue, ataxie cérébelleuse, tremblements ou mouvements involontaires, vertiges.
- Savoir prendre en charge un TCC en phase d'éveil et d'amnésie post-traumatique, savoir reconnaître les complications secondaires chez le patient comateux ou stuporeux.

- Apprendre à connaître et à prescrire un traitement de physiothérapie, d'ergothérapie, les appareillages d'orthopédie technique ou les chaussures adaptées et tout autre moyen auxiliaire.
- Apprendre à conduire le projet et la relation thérapeutique avec le patient, son entourage et l'équipe interdisciplinaire : animer un colloque de famille, implication du patient et de sa famille, savoir-faire savoir-être dans l'annonce du handicap, recherche d'une alliance thérapeutique et d'objectifs partagés, coordination de l'équipe autour du patient, apprendre à gérer une situation de crise.
- Apprendre à évaluer une capacité de travail et à se familiariser avec le fonctionnement des assurances (principalement AI, LAA, LaMal).
- Apprendre les règles définissant, l'éthique, les droits des patients et leur mise en pratique, à évaluer une capacité de discernement, à rechercher et respecter les choix de fin de vie du patient ou de son référent thérapeutique.

Paraplégie

- Elaborer un projet thérapeutique à l'admission d'un patient et diriger un colloque multidisciplinaire : évaluation des incapacités, objectifs, moyens à mettre en application, mesures et échelles d'évaluation, contrôle des objectifs et fixation de nouveaux objectifs de rééducation, selon le modèle ICF.
- Reconnaître et savoir prendre en charge des problèmes spécifiques :
 - Troubles vésico-sphinctériens : type de vessie neurogène, complications vésico-sphinctériennes et rénales, type de traitements, apprendre à interpréter un examen urodynamique ou une débimétrie, orienter le type de rééducation vésicale.
 - Troubles du transit intestinal (intestin neurogène) : complications potentielles, traitements, type de rééducation intestinale, mode d'exonération.
 - Escarres : type d'escarres, traitements médicamenteux ou chirurgicaux.
 - Troubles sexuels : approche anamnétique, examen clinique, participation à la consultation de sexologie (principes physiopathologiques, traitements, moyens auxiliaires).
 - Apprendre à prescrire et à interpréter les examens complémentaires (radiologiques, EMG, potentiels évoqués, examen urodynamique, évaluation de l'assise).
 - Apprendre à prescrire un traitement de physiothérapie, d'ergothérapie, les appareillages d'orthopédie technique ou les chaussures adaptées et tout autre moyen auxiliaire.
 - Apprendre à diriger un colloque de famille, à gérer une situation de crise.
 - Apprendre à évaluer une capacité de travail et à se familiariser avec le fonctionnement des assurances (principalement AI, LAA, LaMal) et avec les droits des patients.

Autres objectifs de la formation

- Rédaction d'un rapport de sortie détaillé avec une synthèse claire et précise.
- Apprendre à élaborer un programme de traitements ambulatoires basé sur des objectifs bien définis.
- Apprendre à travailler en équipe multidisciplinaire, à diriger une équipe multidisciplinaire.

- Participer au maintien de la qualité des prestations fournies et au respect des procédures appliquées.
- Effectuer des expertises sous la supervision d'un médecin cadre et en collaboration avec le centre d'évaluation et de consultations.
- Participation en tant qu'orateur au colloque hebdomadaire (présentation de cas, journal club, recherche ou sujet défini).
- Participation à un projet de recherche avec le soutien du service de recherche et contrôle qualité médicale.

Module de formation

Le plan de formation s'étend sur une année au minimum, idéalement 2 ans, durant lesquels le candidat passe dans divers secteurs pour des périodes de 6 mois au moins.

Les médecins en formation de médecine physique et réadaptation peuvent aussi effectuer des expertises pluridisciplinaires, comme mentionné ci-dessus.

Déroulement de la formation

La partie la plus importante de la formation se fait avec le tuteur direct (médecin cadre ou chef de clinique) du médecin assistant selon le secteur dans lequel il travaille. Chaque médecin cadre ne supervise qu'un seul médecin assistant avec qui il collabore étroitement dans la prise en charge de tous les patients, en particulier lors de chaque entrée, du colloque pluridisciplinaire et de la visite hebdomadaire.

L'aspect pluridisciplinaire de la Clinique (appareil locomoteur, neurologie, psychosomatique) permet une prise en charge globale et l'enseignement également par des consultants internes ou externes (consultations spécialisées du rachis, de la main, de l'épaule, du genou, de médecine du sport, de traumatologie, de rhumatologie, de neurologie, de paraplégie, de psychiatrie). Il existe également des consultations interdisciplinaires de podologie (avec l'atelier pied et chaussure), des amputés (avec l'atelier d'orthopédie technique) auxquelles chaque médecin assistant est incité à participer. Un colloque hebdomadaire de neuroradiologie permet d'améliorer les connaissances en imagerie cérébrale et médullaire auprès de neuroradiologues de l'hôpital de Sion sur place à la CRR.

L'assistant peut en outre assister ou participer à diverses prestations effectuées dans la Clinique (physiothérapie, ergothérapie, neuropsychologie, ENMG, étude de l'assise, bilan urodynamique, simulateur de conduite, analyse du mouvement, analyse de la posture et des troubles de l'équilibre, analyse quantifiée de la marche, techniques de traitement de la spasticité : pompes intrathécales et injections de toxine botulique, rééducation robotisée, réalité virtuelle, physiologie de l'effort, biologie moléculaire musculaire, atelier d'orthopédie technique et atelier pied et chaussure, ateliers professionnels) afin de se familiariser avec toute la palette des prestations pouvant être réalisées en réadaptation.

L'acquisition des connaissances pratiques à la formation en radiologie et radioprotection est effectuée dans le service de radiologie au CHVR site de Sion, selon un concept mis au point avec ledit service et permettant de répondre en tous points aux critères exigés.

Enseignement

L'assistant participe à 5 heures de colloques hebdomadaires dans les domaines de la réadaptation de l'appareil locomoteur, réadaptation en neurologie et en paraplégie, neuroradiologie, médecine interne et médecine des assurances. Cela intègre un journal-club

hebdomadaire au cours duquel l'assistant va régulièrement présenter un cas et/ou une pathologie devant les autres assistants et médecins cadres.

Des colloques hebdomadaires spécifiques Synap'chat permettent à l'assistant de se confronter à une pathologie spécifique autour d'un patient neurologique et au partage de connaissances des médecins et des thérapeutes sur les dernières recommandations thérapeutiques.

Il a l'obligation en outre de participer, comme mentionné plus haut, à la formation du réseau romand de médecine physique et réadaptation (RRMPP) à raison de 10 jours par année.

Il participe encore aux différents symposiums et conférences organisés à la Clinique annuellement (Journée "cerveau-esprit", journées médicales de la CRR de printemps et d'automne, symposium de réadaptation et réinsertion, nombreuses conférences dans les domaines de l'appareil locomoteur et de la neurologie, semaine du cerveau).

Il bénéficie également de 5 jours annuels de formation pour se rendre à des congrès en Suisse et à l'étranger.

Il a accès à internet et intranet sur n'importe quel ordinateur de la Clinique, avec de nombreuses revues médicales on-line SC – Swiss Consortium (Pubmed, CINAHL, Cochrane Library, Google Scholar, Microsoft Academic Search, Ovid abonnements, UpToDate).

Une activité scientifique (posters, présentations, articles scientifiques) est encouragée, en collaboration avec le service de recherche et contrôle qualité médicale. Elle fait partie du cahier des charges pour les médecins en formation de médecine physique et réadaptation.

Recherche

L'assistant a la possibilité de débiter un travail de recherche avec le soutien académique du PD Dr François Luthi ou du Pr Charles Benaim et le soutien logistique (comité d'éthique, statistique, méthodologie) du service de recherche intégré de la CRR (Institut de recherche en réadaptation, IRR).

5. Evaluations

Un entretien d'entrée (fixation des objectifs de formation individuels à court terme) et une évaluation annuelle sont réalisés par le médecin chef de service en collaboration avec le superviseur direct pour chaque période de formation.

Ce dernier effectue régulièrement des entretiens de suivi et des évaluations fondées sur le poste de travail afin d'apprécier la progression du médecin assistant, tel que recommandé dans le logbook de médecine physique et réadaptation en neurologie. Des mini-CEX et DOPS sont organisés avec chaque médecin tuteur selon les préconisations en cours et renseignés dans le logbook de l'assistant.

6. Concept de formation post-graduée pour les candidats se destinant à une autre spécialité (la médecine interne générale en particulier)

Cet aspect du programme de formation intéresse des médecins ayant déjà accompli au moins 2 ans de formation post-graduée.

Au cours de leur formation, ces médecins devront avoir acquis les connaissances nécessaires à l'anamnèse, à l'examen clinique, ainsi qu'à la prise en charge globale des patients souffrant d'une pathologie neurologique, en tenant compte des facteurs psycho-sociaux, sur le modèle de la CIF dans une démarche interdisciplinaire.

Le tutorat est assumé de la même façon qu'avec les candidats au titre de spécialiste en médecine physique et réadaptation.

Dix jours ouvrables par année sont accordés pour assister au cours de formation post-graduée en médecine physique et réadaptation du réseau romand de MPR. La participation à des colloques du CHVR est encouragée si les sujets traités sont en rapport avec les activités de la CRR ou la spécialité visée, à la condition que cela ne perturbe pas l'organisation du travail.

L'évaluation du candidat se fait par des entretiens réguliers avec le médecin cadre et le superviseur direct, en utilisant une grille d'évaluation adaptée aux objectifs fixée lors du premier entretien.

7. Candidature

Processus de recrutement

- Les dossiers sont reçus par le service du personnel sans date butoir.
- Les candidats transmettent leur dossier sur le site de la CRR : [Médécin-assistant-e :: Clinique romande de réadaptation :: Sion :: Valais \(crr-suva.ch\)](http://Medecin-assistant-e::Clinique_romande_de_readaptation::Sion::Valais(crr-suva.ch))
- Le dossier doit contenir une lettre de motivation, un curriculum vitae, une photo, une copie des diplômes universitaires et des références.
- Les critères de sélection/conditions obligatoires sont :
 - o Expérience clinique en tant que médecin-assistant pendant minimum une année dans au moins l'une des disciplines suivantes : médecine interne, rhumatologie, traumatologie, neurologie rééducation ou orthopédie
 - o Maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit
- Procédure de sélection :
 - o Si dossier conforme aux exigences, contact téléphonique pour éclaircir les points en suspens (disponibilité, durée de formation, choix de formation, niveau de français, etc.)
 - o Soumission à la commission de candidature pour avis
 - o Entretien avec présentation des diplômes originaux, visite de la Clinique
 - o Vérification des références par un médecin cadre de la commission de candidature
- Contrat d'engagement
 - o 1 an minimum, jusqu'à 3 ans, selon profil et besoins

Clinique romande de réadaptation

Service de réadaptation en neurologie

Dr Jean-Luc Turlan

Chef de service

Spécialiste en médecine physique et réadaptation, membre FMH



Service de paraplogie

Dr Xavier Jordan

Chef de service

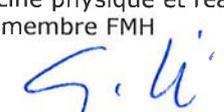
Spécialiste en médecine interne interne générale, membre FMH



Dr Gilles Rivier

Directeur médical

Spécialiste en médecine physique et réadaptation et en rhumatologie, membre FMH



Sion, le 30.09.2021